

AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :**

**LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 20 SEPTEMBRE 2021,  
LE RÈGLEMENT SUIVANT A DÛMENT ÉTÉ ADOPTÉ :**

Règlement 611-2021 décrétant des travaux d'entretien (déneigement et sablage) de l'avenue des Huards et de l'avenue du Plateau, désignées chemins de tolérance

LES PERSONNES INTÉRESSÉES À CONSULTER CE RÈGLEMENT PEUVENT LE FAIRE, EN S'ADRESSANT À L'HÔTEL DE VILLE DURANT LES HEURES D'OUVERTURE, DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H À 16 H.

DONNÉ À CHERTSEY, ce 23<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2021.



Monique Picard  
Directrice générale adjointe et Service du greffe

---

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Monique Picard, directrice générale adjointe et Service du greffe de la Municipalité de Chertsey, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à l'endroit désigné par le conseil, le 23<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2021, entre 9 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 23<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2021.



Monique Picard  
Directrice générale adjointe et Service du greffe